

Semaine bleue : du 5 au 11/10

Vieillir chez soi : adapter son logement, une solution parfois moins chère que l'Ehpad

Niort, le 6 octobre 2026 - Douche de plain-pied, WC surélevé, monte-escalier, ascenseur privatif... Face au vieillissement de la population, anticiper une situation de dépendance et adapter son logement devient la condition *sine qua non* pour rester chez soi, comme le souhaite la grande majorité des seniors. D'autant que des aides existent. Mais pour beaucoup de personnes âgées et leur famille, ces travaux et démarches peuvent sembler complexes. C'est pourquoi, illiCO travaux, réseau spécialiste de l'accompagnement en travaux de rénovation et d'extension depuis plus de 25 ans, accompagne ceux qui veulent adapter leur logement, de la définition du projet à la recherche et à la mobilisation des aides financières. A l'occasion de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, illiCO travaux présente les travaux à réaliser pour vieillir chez soi, en toute sécurité.

Le vieillissement de la population et l'adaptation des logements : un défi sans précédent

Selon l'Insee, près de 15 millions de personnes sont âgées de plus de 65 ans, soit 22 % de la population. Parmi eux, 2 millions sont en perte d'autonomie, dont un tiers en perte d'autonomie sévère. L'Insee anticipe 700 000 seniors dépendants supplémentaires d'ici 2050. **Pour autant, seuls 6 % du parc de logements sont adaptés aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou aux personnes en perte d'autonomie** (source : Anah).

Il y a donc une nécessité urgente et réelle d'adapter le parc de logements français afin de permettre aux seniors qui le souhaitent de rester à leur domicile le plus longtemps possible. Ils sont d'ailleurs très nombreux dans ce cas : selon une étude Ifop pour Biogaran publiée en 2025, 94 % des seniors déclarent vouloir vieillir à leur domicile. Un choix également motivé par le budget : le tarif moyen d'un hébergement en Ehpad atteint environ 2 620 € par mois en France (CNSA, février 2026), et 3 479 € en Île-de-France. Pour un couple, la facture dépasse en moyenne 5 200 € par mois, soit plus de 62 000 € par an. Des montants qui peuvent même être doublés dans certains établissements.

« Adapter son logement à la perte d'autonomie est un enjeu de société. Cela répond à l'aspiration de la grande majorité des Français de vieillir à domicile, tout en constituant une solution souvent plus accessible financièrement qu'un hébergement en établissement. Chez illiCO travaux, 15 % des chantiers concernent déjà l'adaptation du logement à un changement de situation de vie, notamment lié au vieillissement. Une tendance qui devrait continuer à s'accroître dans les prochaines années », explique Thierry Abriat, directeur général d'illiCO travaux.

Du plus simple au plus complexe : les travaux pour rester chez soi

Adapter son logement pour faire face à l'avancée en âge et la perte de mobilité ne signifie pas forcément tout refaire et consacrer un budget conséquent. Les besoins varient selon la configuration du logement, l'état de santé des occupants et leur projet de vie. **De premiers aménagements, peu coûteux, suffisent souvent à prévenir les chutes, tandis que des adaptations plus importantes peuvent faciliter le maintien à domicile, y compris dans une maison à étage.**

Voici les principaux travaux à effectuer pour rester chez soi en toute sécurité, du plus léger au plus important.

Les barres d'appui et mains courantes. C'est l'aménagement le plus simple à mettre en œuvre et l'un des plus efficaces. Fixées près de la douche, des toilettes, du lit ou le long d'un couloir, les barres d'appui sécurisent les gestes du quotidien : s'asseoir, se relever, enjamber un rebord. Une main courante posée des deux côtés de l'escalier limite le risque de chute. Comptez 150 à 400 € par barre fournie et posée, selon le modèle, la nature du support et les éventuels renforts nécessaires.

L'amélioration de l'éclairage et des revêtements des sols. Une grande partie des chutes a lieu la nuit, lors des déplacements entre la chambre et les toilettes. L'installation d'un éclairage automatique à détection de mouvement, de veilleuses ou d'interrupteurs lumineux et accessibles permet de mieux sécuriser ces déplacements, pour un budget généralement compris entre 150 et 600 € selon le nombre de points à équiper. Le remplacement des sols glissants par un revêtement antidérapant et la suppression des tapis contribuent à limiter les risques. Pour le sol, comptez environ 50 à 130 €/m², hors éventuels travaux de pose et de préparation du support.

Les volets roulants motorisés. Manipuler une manivelle ou ouvrir des volets battants devient difficile avec l'âge, surtout en cas d'arthrose ou de troubles de l'équilibre. La motorisation des volets, évite de se pencher à la fenêtre et sécurise le logement. Comptez généralement 300 à 700 € pour motoriser un volet roulant existant et environ 600 à 1 200 € pour la fourniture et la pose d'un volet roulant motorisé neuf, selon les dimensions et le système choisi. Ces travaux peuvent être combinés avec un changement de menuiseries pour améliorer en même temps le confort thermique.

Le remplacement de la baignoire par une douche. C'est l'un des travaux les plus demandés. Enjamber le rebord d'une baignoire est l'un des gestes les plus risqués pour une personne âgée. La pose d'une douche à receveur extra-plat ou de plain-pied, avec sol antidérapant, siège rabattable, barres de maintien et mitigeur thermostatique, améliore la sécurité et le confort. Selon la configuration existante et le niveau de transformation, il faut compter environ de 3 000 à 7 000 €, selon l'état de la plomberie, de l'étanchéité, du carrelage et des reprises nécessaires.

L'adaptation des WC. Se relever d'une cuvette standard sollicite fortement les genoux et les hanches. L'installation d'un WC surélevé, d'une hauteur d'environ 46 à 50 cm, associée à une ou deux barres d'appui, rend l'usage plus sûr et plus confortable. Budget : 500 à 1 500 € environ pour le remplacement par un WC adapté avec pose, hors réaménagement important de la pièce.

L'élargissement des portes et la suppression des seuils. Une porte trop étroite peut compliquer le passage d'un déambulateur et devenir incompatible avec certains fauteuils roulants. Élargir les passages, supprimer les seuils et petites marches entre les pièces rend le logement plus praticable en cas de perte de mobilité. Il faut compter environ 800 à 2 500 € par passage à adapter, avec un coût supérieur lorsque des modifications structurelles ou des déplacements de réseaux, notamment électriques sont nécessaires.

Le monte-escalier. Quand la chambre ou la salle de bain se trouvent à l'étage, le monte-escalier permet de conserver l'usage de toute la maison sans gros œuvre. Un siège motorisé circule sur un rail fixé aux marches. L'installation peut généralement être réalisée rapidement. Le prix varie de 3 000 à 6 000 € pour un escalier droit à 7 000 à 15 000 € pour un escalier tournant, dont le rail est fabriqué sur mesure.

La plateforme élévatrice et l'ascenseur privatif. Ces deux équipements répondent aux situations de perte de mobilité plus importante. Une plateforme élévatrice permet de franchir un ou plusieurs niveaux, notamment en fauteuil roulant, pour un budget généralement compris entre 5 000 et 20 000 € selon la hauteur, le modèle et les travaux nécessaires. Plus complexe à installer, l'ascenseur privatif peut nécessiter la

création d'une trémie, la vérification de la structure et parfois une réorganisation des pièces. Son budget se situe plutôt autour de 20 000 à 40 000 € et plus, selon le nombre de niveaux desservis et la configuration du logement.

Les prix mentionnés sont des ordres de grandeur donnés à titre indicatif. Ils peuvent varier selon la configuration et l'état du logement, les contraintes techniques, la région, le choix des matériaux et le niveau de finition. Un devis réalisé après visite du logement reste nécessaire pour établir précisément le budget des travaux.

MaPrimeAdapt' : jusqu'à 15 400 € d'aide

Depuis le 1^{er} janvier 2024, **MaPrimeAdapt' s'adresse aux propriétaires occupants et aux locataires, pour leur résidence principale. Elle est ouverte aux personnes à partir de 70 ans, quel que soit leur niveau d'autonomie**, aux 60-69 ans en perte d'autonomie précoce (GIR 1 à 6) et aux personnes en situation de handicap justifiant d'un taux d'incapacité d'au moins 50 % ou éligibles à la PCH, sous condition de ressources.

L'aide finance les travaux dans la limite de 22 000 € HT : soit un maximum de 15 400 € pour les ménages aux revenus très modestes (70 % du montant des travaux) et 11 000 € pour les ménages modestes (50 %). L'accompagnement par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) est obligatoire, et les travaux ne peuvent démarrer qu'après l'accord de l'Anah. Le dispositif monte en puissance : près de 38 000 dossiers ont été enregistrés en 2025, pour une aide moyenne de 6 045 €. MaPrimeAdapt' peut se cumuler avec d'autres soutiens : les aides locales, les aides à la rénovation énergétique et la prestation de compensation du handicap (PCH). L'allocation personnalisée d'autonomie (APA), les caisses de retraite complémentaires et certaines collectivités peuvent aussi intervenir. *« MaPrimeAdapt' est une aide précieuse, qui peut financer jusqu'à 70 % des travaux. Mais beaucoup de seniors y renoncent, découragés par la complexité des démarches. En tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, illiCO travaux accompagne ses clients à chaque étape : évaluation des besoins, montage et dépôt du dossier, recherche des aides complémentaires, etc. afin qu'ils puissent bénéficier de toutes les aides auxquelles ils ont le droit »,* explique Thierry Abriat,

Bon à savoir : Le projet de loi de finances 2027, présenté le 1^{er} octobre 2026, réduit la dotation de l'État à l'Anah de 200 millions d'euros en 2027, sans détailler encore l'enveloppe dédiée à MaPrimeAdapt'. Le calendrier impose aussi la prudence : **l'an dernier, faute de budget voté au 1^{er} janvier, aucun nouveau dossier n'a pu être déposé à partir du 31 décembre 2025 à midi, pour l'ensemble des aides de l'Anah, MaPrimeAdapt' comprise.** Le guichet n'a rouvert qu'après la validation du budget le 2 février. **Pour les ménages qui ont un projet, mieux vaut donc déposer leur dossier avant la fin de l'année.**

L'exemple d'un chantier réalisé par illiCO travaux à Thouars : 80 000 € de travaux, 11 000 € d'aide et quatre mois de chantier

« J'ai accompagné M. et Mme M., un couple de 80 ans en très bonne santé. Ils ne souffraient d'aucune perte d'autonomie, mais ils voulaient l'anticiper pour vivre le plus longtemps possible dans leur maison. Etant construite sur sous-sol et avec un étage, nous avons remplacé l'escalier par un ascenseur. Nous avons transformé la salle de bain, avec une douche à receveur extra-plat à la place de la baignoire et des barres d'appui, et installé un WC surélevé. Nous en avons profité pour changer les menuiseries, afin d'améliorer leur confort thermique, et moderniser la cuisine et le salon » explique Ophélie Largeau, directrice de l'agence illiCO travaux de Thouars.

Le chantier a coûté 80 000 €, dont 11 000 € pris en charge par MaPrimeAdapt'. Les travaux ont duré quatre mois, sans que le couple n'ait à quitter son logement. *« Nous les avons accompagnés à chaque étape : la conception et les plans, le chiffrage, le montage du dossier d'aide, la coordination des artisans et le suivi du chantier »,* précise Ophélie Largeau. Le reste à charge, 69 000 €, équivaut à environ treize mois d'Ehpad pour un couple au tarif moyen national, mais cet investissement permettra de rester encore de longues années chez eux.

L'accompagnement, clé d'un projet réussi

Pour un senior, adapter son logement relève souvent du parcours du combattant : identifier les bons travaux, trouver des artisans qualifiés, comprendre les conditions d'éligibilité, constituer un dossier en ligne, avancer les frais. Beaucoup renoncent ou se limitent au strict minimum. illiCO travaux, réseau de plus de 200 agences spécialisées dans l'accompagnement en travaux de rénovation et d'extension, prend en charge l'ensemble du projet : ses experts évaluent le logement à domicile, définissent avec leurs clients les aménagements prioritaires, ciblent les artisans les mieux adaptés et chiffrant les travaux. Les experts illiCO travaux peuvent aussi accompagner leurs clients dans la constitution, le dépôt de leur dossier MaPrimeAdapt' et suivent le chantier jusqu'à sa réception. Ils identifient également les aides complémentaires, notamment pour la rénovation énergétique.

« Les personnes âgées sont souvent perdues face à l'ampleur des travaux et à la complexité des démarches. Notre rôle est de leur offrir un interlocuteur unique, qui coordonne tout : la définition du projet, le chiffrage, le choix des artisans, la planification et le suivi du chantier. Pour les familles, souvent éloignées, c'est aussi la garantie que les travaux soient bien menés. Et plus le projet est anticipé, plus il est simple à mener : adapter son logement à 75 ans, en bonne santé, c'est se donner les moyens d'y rester longtemps » conclut Thierry Abriat.



À PROPOS d'illiCO travaux - Leader de la rénovation, illiCO travaux est un réseau de plus de 200 agences spécialisées dans l'accompagnement en travaux de rénovation et d'extension pour particuliers et professionnels depuis plus de 25 ans. illiCO travaux intervient à toutes les étapes des travaux : définition de leurs besoins, mise en relation avec des artisans locaux rigoureusement sélectionnés, réception et analyse des devis, suivi de chantier jusqu'à sa réception. Depuis sa création, ce sont plus de 60 000 projets travaux qui ont été confiés à illiCO.